

Page 2, ligne 28, après "effets" insérez "denrées ou bois de construction,"

Page 2, ligne -9, après "entrepôts" insérez "cours à bois, et anses ou bagages flottants,"

Page 2, ligne 46, retranchez "dix" et insérez "trente."

Page 3, ligne 37, après "versés" insérez "la compagnie pourra aussi émettre des bons portant intérêt à un taux légal, payable à *Ottawa* ou ailleurs, et garantir ces bons, si la chose est jugée expédiente, par un hypothèque sur ses biens et franchises, et en disposer de la manière, dans la mesure et aux prix que les directeurs croiront les plus avantageux."

Page 8, ligne 43, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "La", dans la page 9, ligne 4.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Benson* il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte concernant les navires, leur enregistrement, inspection et classification" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du *Labrador*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes, pour rapporter le bill intitulé "Acte pour amender l'acte 32 et 33 *Vic.*, ch. 70, pour unir les compagnies d'assurances mutuelle du *Castor* et de *Toronto*" et informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours de cette Chambre.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 8, retranchez depuis "suit" jusqu'à "la" dans la 23e ligne.

Page 2, ligne 19, après "prime" retranchez tous les mots jusqu'à "le" dans la 25e ligne.

Page 3, ligne 4, retranchez depuis "discretion" jusqu'à "toute" dans la 9e ligne.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Kaulback*, il a été

*Ordonné*, qu'ils soient agréés,

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer une compagnie sous le nom de "Le crédit foncier du *Canada*" et informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.